



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Question au Gouvernement n° 3136

Texte de la question

### ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LE SPORT

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Dharréville.

**M. Pierre Dharréville.** Monsieur le président, vous venez d'annoncer les résultats de la vingt-quatrième édition du Parlement des enfants. Hier, à l'école Canto Perdrix 2, à Martigues, les enfants de la classe de Mme Coulin les ont accueillis, vous l'imaginez, avec des cris de joie, un bonheur profond et une grande fierté (*Applaudissements sur de nombreux bancs*), lors d'une cérémonie où je vous ai représenté, ainsi que Florence Provendier, présidente du jury, et toute notre assemblée. (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Je tiens à les féliciter de nouveau ici pour leur engagement citoyen et pour leur si belle manière de nous parler d'égalité, notamment d'égalité entre les femmes et les hommes. Les enfants, les filles et les garçons, peuvent beaucoup aider la société à changer. La parole des enfants doit nous importer.

Madame la ministre des sports, la proposition de loi qu'ils ont écrite ensemble, après de nombreux débats passionnants, et qui a été choisie par les autres enfants porte sur l'égalité dans le sport.

Ils et elles proposent quatre principes : « les sportives doivent être payées autant que les sportifs, ou l'écart entre les salaires doit diminuer » (*Applaudissements sur de nombreux bancs*) ; « lors des compétitions officielles, les sportives doivent jouer sur les mêmes installations que les sportifs, et non sur des stades moins bien aménagés ou moins prestigieux » (*Mêmes mouvements*) ; « la télévision doit retransmettre autant de compétitions sportives officielles féminines que masculines » (*Mêmes mouvements*) ; « il doit y avoir des équipes mixtes dans toutes les disciplines sportives qui le permettent ». (*Mêmes mouvements.*)

Ces propositions sont un appel adressé à l'ensemble de la société. Nous connaissons la force du sport, qui porte toute une culture et peut être un formidable moyen d'émancipation.

Madame la ministre, comment réagissez-vous à ces propositions ? Que pouvez-vous répondre aux enfants ? En cette période de crise, où certains clubs piochent dans la part des femmes, quelles sont les actions entreprises pour l'égalité dans le sport ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre des sports.

**Mme Roxana Maracineanu, ministre des sports.** Je suis ravie de pouvoir parler de sport devant une Assemblée nationale presque au complet, en ce 23 juin, journée internationale des Jeux olympiques et paralympiques. Je tiens à remercier les enfants de cette classe de votre territoire, qui veulent contribuer à l'élaboration de la loi. Je pense que, dans cet hémicycle, nous voulons tous adopter, d'ici à la fin du quinquennat, une loi consacrée au

sport et à la société.

J'ai la joie de vous annoncer qu'un tel projet de loi sera déposé avant la fin de la semaine sur le bureau du Premier ministre. Comprenant plusieurs articles, il reprend précisément ces propositions relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il s'agit d'abord de l'égalité dans les différentes instances. Actuellement, la présence de femmes doit obligatoirement atteindre 40 % dans les instances nationales. Nous voulons pousser jusqu'à la parité complète au niveau national, mais aussi dans les comités régionaux et départementaux.

Nous entendons en outre agir en faveur du sport au féminin, de différentes manières : en favorisant l'émergence des femmes aux postes de responsabilité et en facilitant l'accès des jeunes filles et des femmes au sport, y compris sur le lieu de travail car, nous le savons, il est difficile pour les femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale. Il convient de mutualiser les moyens et de trouver des solutions pour proposer des horaires, des prestations aménagées et des modes de garde pour les enfants, afin que les femmes puissent davantage et mieux pratiquer le sport.

Je travaille aussi très étroitement avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, pour inscrire les compétences motrices fondamentales dans le quotidien des enfants dès la maternelle et l'école primaire, à cet âge où les filles sont encore à égalité avec les garçons devant la pratique sportive.

Enfin, les femmes peuvent compter sur moi pour combattre les discriminations, les violences et tout ce qui peut freiner leur venue dans les clubs sportifs. J'y travaille depuis mon arrivée à la tête du ministère des sports, aux côtés d'Adrien Taquet pour le volet relatif à la protection de l'enfance et de Marlène Schiappa pour le volet relatif à la protection des femmes et à la lutte contre les violences qui leur sont faites.

Favoriser l'accueil...

**M. Maxime Minot.** Ce n'est pas intéressant !

**Mme Roxana Maracineanu, ministre .** ...des grandes compétitions féminines et la visibilité des sportives à la télévision, c'est une chose. Mais, dans le contexte de la crise sanitaire, nous devons aller plus loin et faire du sport un droit fondamental pour toutes et tous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Dharréville](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (13<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3136

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juin 2020](#)